

**Compte Rendu de l'Assemblée Générale
de la Mission Populaire Evangélique
du 25 mai 2019 à la Fraternité de la Belle de Mai à Marseille**

25 mai 2019 Assemblée Générale



1. Parole d'accueil et d'ouverture de l'Assemblée Générale

A la fraternité de la Belle de Mai à Marseille, Olivier Brès, Président de la Mission Populaire Evangélique de France, remercie toutes les personnes présentes d'avoir pris le temps de venir pour cette journée à vivre ensemble.

Elle sera introduite et conclue par des temps de méditation animés par Stéphane Lavignotte et Fabienne qu'il remercie.

Stéphane Lavignotte propose à l'assemblée une parole de bénédiction : que chacun(e) salue son voisin(e), afin de nous accompagner les un(e)s les autres.

Lecture et méditation à deux voix du récit de la Samaritaine (Jean 4,1 à 27) : tyrannie du quotidien et étincelle du moment présent, surgissement du « durable » dans l'éphémère, espérance de l'étincelle qu'il faut apprendre à reconnaître et accueillir lorsqu'elle survient.

2. Désignation du bureau de l'AG

Olivier Brès propose à l'Assemblée Générale d'élire par acclamation le bureau suivant :

- ✚ Modérateurs : Sophie Fauroux et Christian Bouzy
- ✚ Questeurs : Béatrice Bucheron, Bernard Brillet, Sylvain Cuzent, Véronique Méglin, Marc Ossola, Stéphanie Vieuxblé.
- ✚ Secrétaires : Michel Cauzid et Catherine Westphal
- ✚ 125 membres présents ou représentés sur 239 inscrits, l'assemblée peut valablement délibérer.
- ✚ Selon les nouveaux statuts chaque Fraternité reçoit 11 voix
- **L'assemblée acclame la constitution du bureau, telle que proposée.**

Les bulletins de vote ont été distribués lors de l'émargement sur lesquels figurent l'ensemble des 10 décisions à prendre, Sophie Fauroux rappelle à l'assemblée qui sera invitée à voter sur cette feuille après chaque délibération, le fonctionnement du vote. Les bulletins seront ramassés au moment du repas.

3. Vote des PV del'AG et de l'AGE 2018

- Les PV ont été envoyés à chaque participant. Pas de remarques, ni de questions.
- **Les projets de PV de l'AG et de l'AGE 2018 sont adoptés.**

4. Rapport moral du Président

Le Président rappelle l'étape importante vécue l'année dernière avec la modification des statuts et le travail sur le texte d'orientation générale, écrit à partir de tous les travaux préparatoires qui ont précédé l'assemblée générale.

L'AG n'a pas satisfait toutes les Fraternités et le Comité national a continué son travail de dialogue avec les Fraternités. Le Secrétaire Général a accompli un travail très important.

Beaucoup ont l'impression que le travail n'a été mené que sur l'immobilier, ce qui est faux, les conventions étaient anciennes, inadaptées et illégales, il y avait un manque de soutien du siège aux Fraternités. Il fallait mettre en place un accompagnement mutualisé. Comment le mouvement que nous formons peut-il être un espace de coopération, de soutien mutuel et d'imagination pour l'avenir ?

Le CN sortant fait la proposition d'une feuille de route et espère que le nouveau CN pourra la mettre en œuvre avec une conviction immédiate.

Le Président dit la reconnaissance de la Mission populaire :

- aux équipiers, envoyés partants : Claude Gillet en associant son mari Yvon, Murielle Menanteau, Catherine Rapp
- aux membres du CN : Eliane Humbert, Marc Ossola, Monique Julien, Roberto Beltrami, Véronique Mégnin, Odile Pauillac, Marina Zuccon,
- au Président de la Commission formation : Denis Costil

Le CN sortant a eu le souci d'ouvrir les candidatures au nouveau CN suivant de nouvelles modalités, en créant une Commission des candidatures (Bernard Brillet, Murielle Menanteau et Matthieu Boilloux. Le Président regrette qu'il n'y ait pas eu plus de candidatures dans un moment où les Fraternités avaient exprimé le désir d'être plus impliquées dans le Comité national. Le CN est à la recherche d'un trésorier, Pierre Lepetit ayant fait savoir que bien que candidat au futur CN il ne souhaitait pas conserver ce poste.

Devant la difficulté de recruter des pasteurs comme envoyés/directeurs des Fraternité, du fait de la diminution du nombre des pasteurs et de l'exigence de technicité attendue, la Mission Populaire s'apprête à recruter des personnes « non pasteurs », mais attachées à la dimension spirituelle. C'est ainsi que les poste de Rouen et de la Maison verte seront pourvus au départ de Claude Gillet et de Murielle Menanteau.

Quelle pertinence de l'existence et de la perpétuation de la MPEF ? Est-ce que nous avons encore des raisons d'exister ? Nous avons fêté les 100 ans de grenelle, les 140 ans de Marseille, les 40 ans de Trappes l'année dernière. Les projets d'origine ont évolué, mais nous restons convaincues que notre action s'articule autour de la recherche de sens, la solidarité, le social, la réflexion : débats et plaidoyers. Nous devons exercer la vigilance et faire des propositions pour notre pays, expérimenter de nouvelles pratiques de solidarité, approfondi nos raisons de tenir bon pour plus de solidarité, mieux entendre ce que Jésus nous dit dans les évangiles : guérison, plénitude, renouvellement.

Le Président conclut en énonçant trois convictions :

- restons ouverts à toutes les quêtes de sens, Jésus n'a pas créé de religions, travail interconvictionnel
- la vie spirituelle s'ancre dans des expériences communautaires : temps de partages qui ne sont pas des techniques de développement personnel
- engagement politique, social et expérimental, pas pour l'au-delà, mais l'ici-bas.

Changeons notre futur commun, avec en ligne d'horizon les 150 ans de la Mission Populaire en 2022.

5. Rapport d'activité du secrétaire général

Le rapport d'activité a été envoyé à chaque participant.

Philippe Verseils, l'introduit par cette citation de Pierre Dac : « Pour voir loin, il faut regarder de près ! » et rappelle l'engagement pris en commun lors de l'AG de l'an dernier sur le difficile

chemin de la construction commune d'une Mission Populaire renouvelée pour lui permettre de faire face au défi financier et organisationnel auquel elle est confrontée, mais aussi son désir d'incarner un christianisme social pertinent. Son rapport part des différents chantiers engagés dans ce sens. Il rappelle aussi que ce sont les Fraternités qui sont le « bras opérationnel » de la Mission populaire. Son rapport (diffusé) n'est qu'une introduction à ceux de chaque Fraternité, présent dans le dossier remis à chaque participant au moment de l'émargement.

- 1 - *Quelques faits saillants dans les fraternités en 2017*
- 2 - *Du côté des équipiers-ères*
- 3 - *Réorganisation administrative de la Mission Populaire*
- 4 - *Information - Communication*
- 5 - *Vie associative*

Echanges avec l'auditoire, essentiellement sur l'inégalité de traitement entre les équipiers pasteurs et les équipiers non-pasteurs en termes de salaire et logement. Cette question est à l'étude.

Sophie Fauroux précise à l'assemblée le point à voter sur le bulletin de vote :

- Rapport d'activité

6. Rapport financier du trésorier

Les documents financiers ont été remis aux participants lors de l'accueil.

Sophie Fauroux précise à l'assemblée les points à voter sur le bulletin de vote :

- Approbation des comptes 2018, Quitus au Comité national
- Affectation du résultat de -48.381€ au report à nouveau
- Nomination du Commissaire aux Comptes Cabinet Olivier Paris
- Décision vente appartements Paris et Donville
- Décision vente du « Cube » de Saint Nazaire
- Décision vente du terrain et locaux Roubaix pour éventuellement 1€

7. Présentation et discussion sur la feuille de route

Le président rappelle que cette feuille de route résulte des travaux menés au cours de l'année :

- Discussions en amont lors de rencontres présidents, trésoriers, équipiers
- Synthèse et rédaction d'un texte par 3 membres du CN
- Texte retravaillé et amendé par tous les membres du CN
- Envoi aux fraternités pour amendements.

La méthode de travail au cours de l'AG :

8. Présentation des candidats au Comité national

L'assemblée générale extraordinaire de la MPEF réunie le 27 mai 2018 a adopté de nouveaux statuts, indiquant que le comité national en place au moment de l'AG 2018 est prorogé jusqu'à l'AG 2019 au cours de laquelle il sera renouvelé selon les nouvelles modalités.

- *Le Comité national est constitué de personnes physiques correspondant au maximum au nombre de fraternités élues par l'AG parmi ses membres adhérents personnes physiques,*

membres d'une fraternité et soutenues par elle : 12 membres élus dont 3 salariés maximum (1/4) (Article 6 des Statuts).

Résultats des votes (239 votants) :

Noms	Nombre de fois où le nom a été barré sur le bulletin	Nombre de voix	Elu oui/non
Brénugat-Valpréda Christophe		239	OUI
Brillet Bernard		239	OUI
Cauzid Michel	1	238	OUI
Cuzent Sylvain	14	225	OUI
Lepetit Pierre	31	208	OUI
Manteau Monique	20	219	OUI
Nicolas Claire		239	OUI
Pellicier Raymond		239	OUI
Westphal Catherine		239	OUI
Barras Alice	2	237	OUI
Dolino Pierre olivier	2	237	OUI
Gatibaru Grace	19	220	OUI

- A ces 12 s'ajoutent trois personnes physiques au maximum choisies par les membres élus du Comité national parmi les membres personnes physiques de l'association en raison de leur compétence. Elles ont voix délibératives au Comité National (Article 6 des Statuts).

A la suite du vote de l'AG les 12 membres du Comité National élus se sont réunis et ont procédé à l'élection des membres suivants pour compléter le Comité National :

Olivier Brès et Luis Caballe.

- Trois personnes physiques supplémentaires au maximum, choisies par les membres du Comité national parmi les membres associés et qui auront voix consultative au Comité National (Article 6 des Statuts).

Les 14 membres du Comité National ont alors nommé comme membres associés avec voix consultative au Comité National :

Sophie Fauroux de l'UEPAL et Didier Fiévet de l'EPUDF

Le Comité National a enfin procédé à bulletin secret à l'élection de son Président, son Vice-président et son Secrétaire :

Olivier Brès est élu Président, Sylvain Cuzent Vice-Président et Michel Cauzid Secrétaire.

Lors d'une prochaine réunion, le Comité National procédera à une élection pour compléter son bureau

10. Vote de la feuille de route

Après discussion et échanges sur le contenu, et à la demande des participants :

- l'introduction et les points 1 à 4 sont votés en bloc
- le point 5 séparément

Texte de la feuille de route retravaillée	contre	abstentions	pour	adopté
Introduction paragraphes 1 à 4	3	31	205	oui
Paragraphe 5	51	12	176	oui

239 votants.

L'ensemble de la feuille de route modifiée est adopté.

11. Présentation et vote du budget

Le budget 2019

Lecture du rapport du commissaire au compte

Le commissaire au compte ne doute pas de la sincérité des comptes : « je certifie que les comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice. »

12. Discussion et vote de la « Convention cadre »

Présentée par le SG, qui rappelle qu'elle ne concerne pas le calcul du loyer, mais qu'elle est nécessitée par les nouveaux statuts et notre appartenance à un projet commun.

- Discussions sur le maintien de la citation de Ricoeur (130 pour)
- Discussions sur l'organisation des paragraphes, ce qui ne change en rien l'esprit de la convention

Texte de la convention cadre retravaillé	contre	abstention	pour	adoptée
Vote convention cadre	28	23	188	oui

13. Résultats des votes

Mis au vote	pour	contre	abstention	résultat
Approbaton PV AG ordinaire 2018	213	0	16	adopté
Approbaton PV AG extraordinaire 2018	202	14	14	adopté
Rapport d'activités	234	0	3	adopté
Approbaton des comptes 2018 Quitus au Comité national	184	36	19	adopté
Affectation du résultat de -48.381€ Au report à nouveau	193	36	10	adopté
Nomination du Commissaire aux Comptes Cabinet Olivier Paris	232	0	4	adopté
Décision vente appartements Paris et Donville	212	13	17	adopté
Décision vente du « Cube » de Saint Nazaire	121	58	45	adopté
Décision vente du terrain et locaux Roubaix pour éventuellement 1€	181	24	30	adopté
Décision accueil UEPAL et EPUdF comme membres associés	235	1	1	adopté

14. Mots de clôture et d'envoi

Olivier Brès, président, proteste contre le fait que des participants ont voté contre les PV des AG et AGE de l'année dernière : s'ils sont faux il faut hurler pour le dire, autrement il faut respecter les décisions qui ont été prises à l'unanimité à ce moment.

Il relève la qualité des débats de cette AG, les positions exprimées, qui laissent envisager que les positions communes pourront être habitées par tous.

La feuille de route représente un gros travail pour le CN, et demande la collaboration des Fraternités. Il y a des personnes à trouver pour aider le mouvement à porter les objectifs qu'il s'est donné. Le CN correspond aux Statuts, la feuille de route précise ce que nous voulons être ensemble. Sommes-nous au quart, à la moitié, aux trois quarts du chemin parcouru pour que la MPEF soit ce que nous voulons ensemble ? Nous en aurons un début de réponse l'an prochain.

Quelle est la spiritualité qui va nous aider à avancer ? Comment vais-je accepter la responsabilité dans laquelle je suis et que j'ai reçue des autres ? La vocation doit être reconnue et consolidée par les autres. A la Mission Populaire, c'est une responsabilité collective qu'on se donne les un(e)s aux autres.

Nous découvrirons l'an prochain, les signes que nous avons avancé collectivement, pour fêter comme il se doit 2022 !

Remerciements à la Fraternité de Marseille pour son accueil.

15. Méditation

Conclusion apportée par Stéphane Lavignotte qui propose à l'assemblée de dire un mot qui caractérise ce qui a été vécu :

L'au-delà, l'au-d'ici, l'eau de vie
Les dettes, annuler la dette, jubilé, se réjouir
Planter, voir grandir
Accueil, confiance, fraternité, amour, rencontre, partage
Confiance et inquiétude,
Ecoute, accueillir, écouter, accompagner,
Défis à relever, au revoir, joie, paix, sourire,
Marcher, merci, bien entourés, se comprendre
Pas de côté et décaler le regard,
Confiance et encouragement,
La route sera longue, en route,
Bonne humeur,
Pas pour moi, pour les autres...